DÉFINITION DES CATÉGORIES DE BÂTIMENTS D'EXPLOITATION ET DE MAISONS D'HABITATION

ARTICLE 3 – Bâtiments d'exploitation, hors activités équines Les bâtiments d'exploitation, hors activités équines, sont définis comme suit en 5 catégories :

Catégories	Caractéristiques
1	Bâtiment spécialisé en bon état général répondant aux besoins d'une agriculture moderne, muni d'isolation et/ou ventilation et aux normes à la signature du bail.
2	Bâtiment spécialisé ou non en bon état général répondant aux besoins d'une agriculture moderne avec 3 côtés au moins.
3	Bâtiment en bon état général, fonctionnel, adaptable à l'exploitation moderne, non spécialisé, bardé partiellement, non fermé
4	Bâtiment adaptable à l'exploitation moderne dont l'état général est vétuste
5	Bâtiment inadaptable à l'exploitation moderne.

ARTICLE 4 – Bâtiments d'activités équines

Les bâtiments dédiés aux activités équines sont définis en 4 catégories :

Catégories	Caractéristiques
1	Aires d'évolution extérieure (carrière, piste et paddock)
2	Aires d'évolution intérieure (manège couvert)
3	Logement des Animaux (boxes individuels ou collectifs, aires de soins)
4	Bâtiments relatifs à l'accueil du public et à l'administration.

Les bâtiments servant au stockage des fourrages sont à référencer parmi les 5 catégories de bâtiments hors activités équines.

ARTICLE 5 – Maisons d'habitation - Catégories

Les catégories de maisons d'habitation tiennent compte des quatre critères suivants : état d'entretien et de conservation du logement, importance du logement, confort du logement et situation du logement par rapport à l'exploitation agricole.

Chaque critère comporte différentes caractéristiques.

Quatre catégories de maisons sont identifiées :